

Société à responsabilité limitée (Sàrl): caractéristiques

Personnalité juridique	Personne morale avec propre personnalité juridique
Caractéristique	Société de capitaux reposant sur des personnes
But	But à caractère économique ou sans caractère économique
Fondateurs	Au moins une personne (physique ou morale)
Prescriptions en matière de nationalité et de domicile	Au moins une personne domiciliée en Suisse autorisée à représenter la Sàrl (il peut s'agir de citoyens suisses ou étrangers)
Prescriptions formelles	<ul style="list-style-type: none"> – acte notarié – inscription au registre du commerce
Organes	<ul style="list-style-type: none"> – assemblée des associés – gérant – organe de révision
Nom de l'entreprise	Le nom de l'entreprise peut être librement choisi et doit comprendre l'adjonction Sàrl
Capital minimum	CHF 20'000.– (doit être entièrement libéré)
Frais de fondation	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Inscription au registre du commerce</i>: inscription Sàrl CHF 600.–, plus CHF 20 à 30.– par droit de signature ou inscription de fonction, autres frais en moyenne CHF 10 à 150.– – <i>Authentification et coûts pour conseillers</i> (conseiller fiscal, avocat, notaire, fiduciaire, etc.): en moyenne à partir de CHF 3'500.– – 1% de droit de timbre sur le capital de fondation, s'il dépasse CHF 1'000'000.–
Responsabilité	Responsabilité exclusive de la fortune de la société
Impôts	Double charge fiscale: imposition du bénéfice et du capital de la société ainsi qu'imposition des dividendes (impôt sur le revenu) et des parts de la société (impôt sur la fortune) auprès des sociétaires
Comptabilité	Obligation de tenir une comptabilité
Organe de révision	<ul style="list-style-type: none"> – en principe obligatoire – possibilité de renoncer pour les PME, pour autant qu'elles comptent moins de 10 postes à plein temps
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> – responsabilité limitée – capital minimum relativement faible – un seul fondateur est nécessaire
Désavantages	<ul style="list-style-type: none"> – absence d'anonymat des sociétaires – double charge fiscale – frais administratifs accrus
Documents pour l'inscription au registre du commerce	Annonce après authentification publique, acte de fondation, statuts, déclaration d'acceptation de la direction de l'entreprise, déclaration Stampa, contrat d'apports en nature, rapport de fondation, attestation de paiement, déclaration d'acceptation du choix de l'organe de révision
(tous les documents en allemand, en fonction du cas particulier)	